Faut-il pister les demandeurs d'emploi sur le web ?
Le Soir 7 septembre 2017
Opposer politiques actives et passives, c'est assez caricatural selon Bruno Van der Linden.

Le VDAB va s'intéresser au comportement des chômeurs sur internet. Est-ce que ce genre de mesures peut avoir un impact positif sur le chômage ?

C'est un outil bien limité qui viserait les demandeurs d'emploi qui n'ont pas d'équipement personnel ou qui participent à certains ateliers, notamment des ateliers de recherche active d'emploi dans les locaux du service public. Cela soulève un enjeu d'équité horizontale entre chômeurs. Est-ce que cela pourrait avoir un impact positif sur le chômage ? Je ne connais pas d'étude qui permette de juger de l'effet d'un tel contrôle sur les chances de sortie du chômage. C'est davantage une hypothèse : cela pourrait affecter les comportements, ce n'est pas complètement absurde.

On aurait envie de ranger ce genre de mesures dans le registre des politiques d'activation. Est-ce un lien erroné ?

L'opposition entre politiques passives, qui indemnisent, et politiques actives, qui cherchent à favoriser la sortie du chômage est assez caricaturale. La sortie du chômage vers l'emploi dépend de la présence d'offres d'emploi accessibles à la personne mais aussi du comportement de cette personne. Quand la personne fait des choix (avec quelle intensité elle cherche, si elle accepte ou pas une offre…) il est normal qu'elle ne prenne pas en compte toutes les conséquences de ses décisions pour la collectivité, notamment les conséquences sur le budget public et sur les taxes ou les cotisations nécessaires pour le financer. Donc, une intervention de la collectivité dans les choix de la personne en chômage se justifie. Il est normal que la collectivité ne dise pas simplement : « Fais ce que tu veux et on verra bien ce qui arrive… » Mais encore faut-il que les interventions de la collectivité soient efficaces et éthiques…

Quel bilan tirez-vous de ces politiques d'activation ?

Tout dépend du niveau auquel on se place. J'en distinguerais deux : le niveau du gestionnaire de l'assurance-chômage et celui de la recherche d'une société plus juste. Pour le premier niveau, la littérature nous apprend que les pures politiques d'accompagnement et de conseil aux chômeurs peuvent avoir un effet positif sur l'accès à l'emploi. Et que les politiques de menace et de contrôle peuvent aussi avoir un effet positif sur la sortie vers l'emploi. Mais ces dernières ont aussi des effets d'une autre nature, avec des gens qui partent vers un autre statut ou qui quittent le marché du travail. Pour que les politiques tant d'accompagnement que de contrôle et de menace fonctionnent, il faut en fait s'intéresser aux détails. Le « design » de ces politiques est très important, leur conception fine compte beaucoup. Et on investit trop peu dans l'étude de ces questions. En ce qui concerne le second niveau, celui de la recherche d'une société juste, il y a différents enjeux. Par exemple, l'équité de traitement entre chômeurs. Ou l'équité entre chômeurs et travailleurs à bas salaires : certaines politiques coercitives en matière de chômage sont parfois rejetées par principe mais il faut se rendre compte que des personnes qui travaillent à bas salaires et des chômeurs ont des revenus semblables mais des vies très différentes. N'est-ce pas dès lors souhaitable d'éviter des effets de comparaison et de jalousie ? Troisième enjeu : quel sens cela a-t-il de faire des économies en mettant en place un contrôle du comportement des chômeurs si on ne se donne pas des moyens proportionnés pour contrôler d'autres comportements nuisibles comme la fraude fiscale ? Un gouvernement doit veiller à ce genre d'équité également. Mais ce ne peut être un alibi pour mal gérer l'assurance. ■

Propos recueillis par Mathieu Colinet.